

## **Introduction :**

Le bureau de l'association **La Voix de l'Enfant Rural** est heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice **2014**, conformément aux dispositions de l'article 21 de nos statuts.

La durée de cet exercice a été de 12 mois et s'étale donc sur l'ensemble de l'année civile 2014, à partir du 1er janvier 2014.

Nous vous signalons que nous tenons une comptabilité assez complète, constituée d'un compte de résultat qui inscrit tous les mouvements de l'association. Celui-ci est disponible sur demande écrite de votre part. Les opérations comptables y ont été saisies par **Mlle Asma Ouni** en sa qualité de trésorière. Les autres membres du bureau ayant validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

- Les résultats de la gestion de l'exercice 2014
- un aperçu de l'origine des ressources ainsi que des emplois de l'association au cours de l'année 2014.

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.



## 1.1. LE COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2014

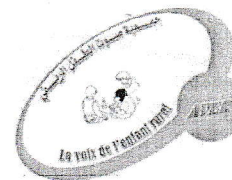
*Le bilan comptable a pour but de présenter de faire une synthèse de la situation patrimoniale d'une association telle que la nôtre. On l'obtient en effectuant le solde des comptes patrimoniaux.*

Au 31/12/2014 **les actifs de notre association s'élèvent à 8855,049 DT.** Cette somme correspond à l'addition des sommes dont nous disposons à la Banque, 3331,382 DT ainsi qu'en Caisse, 27 DT, à laquelle il faut ajouter le montant des créances de l'association, 5496,667 DT.

Au 31/12/2014 **le passif de notre association s'élève à 8855,049 DT.** Cette somme correspond aux réserves que avaient accumulées lors de son premier exercice, 1813,279 DT ; ainsi qu'aux dettes de notre association à cette date, 320 DT **Ce qui signifie que l'association a réalisé en 2014 un résultat positif sur l'exercice 2014 s'élevant à 6721,770 DT.**

### BILAN COMPTABLE ANNEE 2014

Actif		Exercice	Passif	Exercice
Trésorerie	Liquidité en banque	3331.382	Réserves (résultats de l'exercice précédent)	1813,279
	Liquidité en caisse	27	Résultats de l'exercice	6721,770
Créances	Subventions à percevoir	5496,667	Dettes	320
<b>Total actif</b>		<b>8855,049</b>	<b>Total passif</b>	<b>8855,049</b>



## 1.2. LE COMPTE DE RESULTAT DE L'ANNEE 2014

Charges	Exercice N	Produits	Exercice N
Achats	4205,664	Produit de l'activité	-
Services extérieurs	2125,7	Subventions d'exploitation	13234,667
Autres services extérieurs	6968,2	Autres produits de gestion courante (cotisations/dons)	1640
Autres charges de gestion courante	320	Subventions à recevoir	5496,667
Impôts et taxes	30		-
Charges financières	-	Produits financiers	-
Emplois des contributions volontaires	6577	Contributions volontaires en nature	6577
<b>Total de charges</b>	<b>20226,564</b>	<b>Total de produits</b>	<b>26948,334</b>
Résultats de l'exercice excédents (P-C)	6721,770	Déficit (P-C)	-

Le compte de résultat constitue l'analyse de l'activité d'une association pendant une année comptable. Il comprend donc l'ensemble des charges consommées ainsi que des produits réalisés.



### 1.2.1. Charges

Selon les activités de l'année 2014, les dépenses de l'association s'élèvent à un montant de **13649,564 DT** qui correspondent aux emplois suivants :

- ✓ **4205,664 DT** qui correspond à la totalité des achats réalisés : matériel pour la mission de terrain, fournitures et équipements de fonctionnement, produits alimentaires pour l'organisation des événements...
- ✓ **2125,7 DT** de « services externes » : locations, documentation et divers
- ✓ **6968,2 DT** de « autres services externes » (dont 73,2 DT de frais postaux, de télécommunications et bancaires, 595 DT frais de la mission de terrain, frais de déplacements, 6300 rémunérations et honoraires.
- ✓ **320 DT** pour les « autres charges de gestion courante » : principalement des charges à réaliser sur ressources affectées
- ✓ **30 DT** de « impôts et taxes » : retenue à la ressource.

### 1.2.2. Produits

Au cours de l'année 2014, les recettes de l'association s'élèvent à **20371,334 DT** Elles s'expliquent par les ressources suivantes :

- ✓ **1640 DT** correspondent à la somme des cotisations des membres (34 personnes en 2014) ainsi qu'aux dons reçus par l'association.
- ✓ **13234,667 DT** proviennent des subventions reçues par l'association
- ✓ **5496,667 DT** restant à recevoir au cours de l'exercice 2015.

#### Subventions perçues

- ✓ **11200 DT (subvention de L'union Tunisienne de Solidarité Sociale), pour le soutien de projet « formation de superviseurs pour les enfants menacés d'échec scolaire » octobre 2013 – Mars 2014, financé par la banque mondiale.**
  - Cette somme a été utilisée pour la formation de 50 personnes (46 filles + 4 garçons) dans 10 écoles rurales, notamment frais de formation, frais de déplacement, frais formation en informatique et frais de gestion
- ✓ **1884,667 DT (subvention de l'association française VISA-AD), pour le projet « une année de volontariat international au service des autres » septembre 2013- juin 2014, financé par le programme jeunesse en action.**

→ Cette somme a été utilisée pour la formation de départ de deux volontaires tunisiens et frais administratifs.

- ✓ **150 DT (subvention de l'espace d'entrepreneuriat Médenine) pour le soutien de projet « création de micro-projet » NOVEMBRE 2013 – Décembre 2014**

→ Cette somme a été utilisée pour le soutien et le suivi d'un jeune entrepreneur pour créer un micro-projet « menuisier »

### 1.2.3. Evaluation des contributions volontaires en nature

A titre indicatif, nous avons décidé de faire figurer dans le compte de résultat de l'année une valorisation des contributions volontaires des bénévoles qui agissent au sein de l'association. De la même façon, nous avons tenté de valoriser la mise à disposition gratuite de biens et service en faveur de l'association

- ✓ **3677 DT au nom du travail bénévole dans l'association.** Nous avons pris comme référence l'emploi de 10 bénévoles travaillant à mi-temps dans l'association.
- ✓ **2900 DT au nom de la mise à disposition gratuite de biens et services** : location de salle, matériel informatique et multimédia...